

## **Championnats Suisses Elite patinage artistique 2008 Dames, messieurs, couples et danse sur glace**

### **Championnats Suisses Juniors 2008 Danse sur glace**

### **Championnats Suisses Cadets 2008 Danse sur glace**

**6 - 8 décembre 2007, Winterthur**

#### **PUBLICATION**

<b>RESPONSABLE</b>	Union Suisse de Patinage Commission Figure
<b>ORGANISATEUR</b>	Winterthurer Schlittschuh-Club
<b>LIEU</b>	Patinoire Deutweg, 8400 Winterthur
<b>MUSIQUE</b>	CD's et cassettes

Les championnats se dérouleront conformément aux règlements ISU 2006 de l'artistique et de la danse et aux règlements USP 2007.

Le Championnat sera jugé d'après le "ISU Judging System".

Les champions suisses 2007 peuvent défendre leur titre.

#### **CONCOURS**

<b>DAMES</b>	<b>Programme court:</b>	Voir règlement ISU 2006 et circulaire USP no 5 du 28.6.2007 ainsi que les conditions techniques y relatives
	<b>Libre:</b>	4 minutes +/- 10 secondes
<b>MESSIEURS</b>	<b>Programme court:</b>	Voir règlement ISU 2006 et circulaire USP no 5 du 28.6.2007 ainsi que les conditions techniques y relatives
	<b>Libre:</b>	4 minutes 30 secondes +/- 10 secondes
<b>COUPLES</b>	<b>Programme court:</b>	Voir règlement ISU 2006
	<b>Libre:</b>	4.30 minutes +/- 10 secondes
<b>DANSE</b>	<b>Danses imposées Elite:</b>	Austrian Waltz, Yankee Polka, Argentine Tango
		Il y aura une danse imposée à patiner. Elle sera tirée au sort par la Commission Figure et communiquée le 12 novembre 2007. Musique officielle ISU (valable dès 1.8.1998, version remaniée 2001)

<b>Danse originale Elite:</b>	Folk / Country Danse selon Communications ISU correspondantes Durée: 2 ½ minutes +/- 10 secondes
<b>Libre Elite:</b>	4 minutes +/- 10 secondes
<b>Danses imposées Juniors:</b>	Viennese Waltz, Cha Cha Congelado, Blues  Il y aura une danse imposée à patiner. Elle sera tirée au sort par la Commission Figure et communiquée le 12 novembre 2007. Musique officielle ISU (valable dès 1.8.1998, version remaniée 2001)
<b>Danse originale Juniors:</b>	Folk / Country Danse selon Communications ISU correspondantes Durée: 2 ½ minutes +/- 10 secondes
<b>Libre Juniors:</b>	3 ½ minutes +/- 10 secondes
<b>Danses imposées Cadets:</b>	Rocker Foxtrot, European Waltz, Paso Doble  Les deux danses imposées à patiner seront tirées au sort avant le premier entraînement officiel
<b>Libre Cadets:</b>	3 minutes +/- 10 secondes

**DOPING**

Les contrôles anti-dopage seront effectués selon les statuts USP, chapitre XIV, par. 43, les "Regulations" ISU et les directives de l'association Olympique Suisse.

La déclaration de soumission est à envoyer avec l'inscription au secrétariat de l'USP.

**PROGRAM CONTENT SHEET**

Les formulaires "Program Content" sont à envoyer au secrétariat de l'USP jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2007 le plus tard.

**LICENCES**

Lors du tirage au sort, chaque participant est tenu de se présenter au juge-arbitre avec sa carte de licence renouvelée.

Les étrangers sont admis à ces championnats selon le règlement USP 1.3.2.1.

**INSCRIPTIONS**

Seules les inscriptions sur le formulaire original de l'USP seront valables (**les étrangers sont priés de joindre une copie de la dispense de la Fédération concernée**) et à envoyer à:

Union Suisse de Patinage, Haus des Sports  
Case postale 606, 3000 Bern 22

**Les patineuses et patineurs qui nous ont déjà fait parvenir une photo passeport électronique pour leur licence n'ont pas besoin de joindre une nouvelle photo. Par contre ceux qui ne l'ont pas encore fait sont priés d'envoyer par mail une photo électronique à l'adresse E-mail suivante:**

**odermatt@1st.ch (Monsieur Michael Odermatt)**

**DÉLAI D'INSCRIPTION**

**30 septembre 2007**

**PAS D'INSCRIPTIONS TARDIVES - LES INSCRIPTIONS AVEC TIMBRE POSTAL APRÈS LA DATE D'INSCRIPTION NE SERONT PAS PRISES EN CONSIDÉRATION.**

**FINANCE D'INSCRIPTION**

CHF 300.-- / participant Elite  
CHF 350.-- / couple Elite et Juniors  
CHF 300.-- / couple Cadets

**à payer jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2007** au compte CCP 84-5561-2 de l'USP.

**AUCUNE FINANCE D'INSCRIPTION NE SERA REMBOURSÉE.**

**RESPONSABILITÉ**

L'USP et le club organisateur ne portent aucune responsabilité vis-à-vis des concurrents et des fonctionnaires de la compétition.

**LOGEMENT ET  
ENTRETIEN**

Les frais de logement et d'entretien sont à la charge des participants ou de leurs clubs.

**RENSEIGNEMENTS**

Mme Nadine Widmer  
Landstrasse 9, 8472 Seuzach  
Tel. 052 / 335 38 50  
E-mail: nadine\_widmer@bluewin.ch

Les détails concernant le programme et les hôtels seront envoyés aux participants par le club organisateur.

UNION SUISSE DE PATINAGE  
Commission Figure